QUARTIER GÉNÉRAL.
LÉGION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, le 9e février 1848.

ORDRE GÉNÉRAL.

CONFORMÉMENT à la section 31 de la loi de 19 [illegible], il est ordonné, JEUDI 16 mars prochain, depuis 8 heures jusqu'à 4 heures de l'après-midi, à l'Arsenal, dépôt de la Légion, à [illegible] l'élection d'un Lieutenant Colonel en remplacement du Lieutenant Colonel J. L. Vidal, dont le terme de service est expiré.

Il est également ordonné qu'en même temps il soit procédé à l'élection d'un major pour les dits escadrons.

La liste électorale sera présidée par le Col. Justin Dufot, du Régiment d'Infanterie, assisté du Capitaine Maurice, des Dragons Washington et de Lisbonne [illegible] Légion de la Jeune Garde [illegible] d'ordre.

D. AUGUSTIN,
Brigadier-Général.

Pour ordre :
P. A. NAUTRE, Aide de Camp.

SALSEPAREILLE
Du Docteur Townsend.

LE remède le plus extraordinaire qui soit au monde.

Ce remède, de l'autre côté, est plus merveilleux que tout autre médicament supérieur aux autres, effectue [illegible] sans aucune [illegible] douleur, [illegible] aucun purger et sans [illegible] de Printemps et d'Eté.

C'est la [illegible] supérieure de cette Salsepareille sur toute autre [illegible] qu'elle chasse la maladie, [illegible] tout entier, et [illegible] il [illegible] [illegible] [illegible]